



ACADÉMIE  
DE BESANÇON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Inspection Enseignement Technique Enseignement Général Information et orientation

Inspection Enseignement Technique Enseignement Général  
Information et Orientation

[ce.ien.eteg@ac-besancon.fr](mailto:ce.ien.eteg@ac-besancon.fr) – 03 81 65 74 51

Bureau n° 165

Affaire suivie par :

Christèle LENGLET MÉLOT IEN Lettres

Tél : 06 12 58 11 52

Mél : [christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr](mailto:christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr)

10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

Besançon, le 7 avril 2021

Madame Christèle Lenglet Mélot  
Inspectrice de l'éducation nationale Lettres  
Monsieur Jean-Christophe Avet  
Inspecteur de l'éducation nationale Histoire-géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs / formateurs  
de Lettres – Histoire-géographie

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
des SEP et lycées publics et privés sous contrat,  
des EREA, des CFA et des MFR

Mesdames et Messieurs,  
Chères et chers collègues,

L'évolution du contexte sanitaire sur le territoire métropolitain amène le gouvernement à fermer ponctuellement les classes impliquant alors la mise en place des enseignements à distance.

La [circulaire n° 2021 du MENJS – DGESCO](#), relative à la continuité pédagogique dans le cadre des mesures adoptées, vous précise les modalités et l'organisation de ce plan de continuité pédagogique à compter du 6 avril 2021.

Pour le second degré, l'objectif essentiel de cet enseignement à distance est de *garantir la poursuite des apprentissages dans les différentes disciplines avec une attention particulière pour les classes à examens et les disciplines qui feront l'objet d'épreuves terminales.*

Sur ce dernier point, vous avez été plusieurs à nous faire part de votre inquiétude quant à la préparation des élèves aux épreuves de français et d'histoire-géographie-EMC du baccalauréat professionnel. Nous avons conscience que la continuité pédagogique, si elle doit assurer la tenue régulière de cours et la poursuite des apprentissages, n'est pas, sur cette question, de nature à vous rassurer.

En l'état actuel et uniquement en cet état actuel, les épreuves de français et d'histoire-géographie-EMC du baccalauréat professionnel sont maintenues. Aussi sommes-nous en mesure de vous préciser que les candidats auront le choix, pour la partie « français », entre deux sujets. En Histoire-géographie-EMC, le doublement des sujets étant déjà proposé, il n'y a pas lieu de procéder à un semblable doublement. On peut gager par-là que les élèves auront pu aborder, pour le moins, deux objets et deux sujets d'étude des programmes toujours en vigueur

Affaire suivie par : Christèle LENGLET MÉLOT

Tél : 06 12 58 11 52

Mél : [christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr](mailto:christele.lenglet-melot@ac-besancon.fr)

10 rue de la convention  
25030 Besançon cedex

de la classe Terminale et qu'ils auront pu travailler les compétences nécessaires au traitement de ces épreuves.

Dans cette perspective et afin d'accompagner le travail que vous avez déjà engagé et engagé à nouveau, nous vous rappelons, outre les nombreuses ressources<sup>1</sup> publiées par le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, les pages réservées sur le site eduscol à l'enseignement de la discipline « français – lettres » et à celui de « l'histoire-géographie » :

<https://eduscol.education.fr/2001/continuite-pedagogique-en-francais-lettres>

<https://eduscol.education.fr/2002/continuite-pedagogique-en-histoire-geographie>

Si ces pages visent à rappeler certains principes de base de l'enseignement de chacune de ces disciplines, elles présentent également quelques options intellectuelles et pédagogiques, mais aussi techniques, permettant d'assurer au mieux une continuité dans le cours.

Par ailleurs, à partir de la semaine du 3 mai 2021, nous vous proposerons un rendez-vous numérique qui nous permettra d'évoquer avec vous « la présentation orale du chef d'œuvre », la préparation et la passation de cette épreuve en classe de CAP et, le cas échéant, en classe de baccalauréat professionnel.

Nous savons que la période difficile que nous traversons vous a permis de développer une réelle ingénierie pédagogique, mais nous savons également qu'elle est source de bien des angoisses. Aussi, nous vous remercions du travail que, contre vents et marées, vous conduisez afin que les élèves de la voie professionnelle puissent bénéficier d'enseignements de qualité dont ils ont plus que jamais besoin dans ce contexte de pandémie. Soyez dès lors conscients que nos disciplines contribuent de manière essentielle à ce que chacun des élèves qui nous sont confiés puisse mieux appréhender le monde qui nous entoure et s'y inscrire.

Nous vous souhaitons donc un bon courage pour poursuivre les missions qui sont les vôtres et vous rappelons que vous pouvez compter sur nous, sur nos conseils et sur tout notre soutien,

Les inspecteurs de l'éducation nationale



Christèle LENGLET MÉLOT



Jean-Christophe AVET

---

<sup>1</sup> Ressources :

- le [plan de continuité pédagogique national](#), complété par deux FAQ (continuité pédagogique et examens) ;
- le dispositif [Ma classe à la maison](#) proposé par le CNED accessible sur la plateforme [lycee.cned.fr](https://lycee.cned.fr) ;
- des [ressources pédagogiques eduscol pour le second degré](#) ;
- plus de [800 cours en ligne](#), à destination des élèves du CP à la terminale, réalisés par des professeurs de l'éducation nationale et diffusés sur la Maison Lumni ;
- le [kit Les Essentiels pour la classe à distance](#) du réseau Canopé et leur offre de formations à distance dont le programme détaillé, jour par jour, est disponible sur la page [Formations à distance](#).